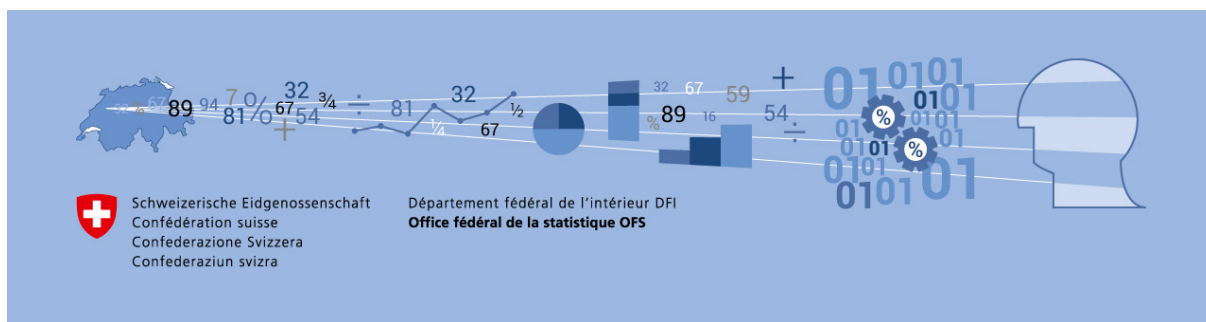




Communiqué de presse

Embargo: 12.11.2024, 8h30

20 Situation économique et sociale de la population

Enquête sur le budget des ménages: résultats 2022

La consommation a atteint 4949 francs par mois en moyenne en 2022, soit son niveau d'avant la pandémie de COVID-19

En 2022, les revenus des ménages privés en Suisse ont peu évolué par rapport à 2021. Le revenu disponible moyen de 6902 francs par mois était comparable à celui des années précédentes. En revanche, les dépenses de consommation ont légèrement augmenté et la consommation a retrouvé en 2022 son niveau d'avant la pandémie de COVID-19. Ce sont là quelques résultats tirés de l'enquête sur le budget des ménages 2022 réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Le revenu moyen disponible des ménages s'est élevé à 6902 francs par mois en 2022. Il est donc resté stable par rapport aux années précédentes. Le revenu disponible d'un ménage correspond à son revenu brut après déduction des dépenses obligatoires. Il englobe le revenu de tous les membres du ménage, qui se compose en moyenne de 2,08 personnes en Suisse. Le niveau de revenu est souvent plus bas dans les ménages comptant une seule personne que dans ceux qui comprennent plusieurs personnes à même de contribuer à ce revenu.

Outre les salaires et les allocations versés mensuellement, le revenu du ménage comprend les versements annuels tels que le 13^e salaire. Sont également pris en considération les rentes, les transferts sociaux, les transferts monétaires provenant d'autres ménages et les revenus de la fortune tels que les intérêts et les dividendes.

De grandes différences de revenu selon le type de ménage et la classe de revenus

Le revenu varie fortement en fonction de la composition du ménage: alors qu'il était de 9921 francs par mois en moyenne chez les couples avec enfants sur la période 2020 à 2021, il n'atteignait que 3381 francs dans les ménages d'une personne de 65 ans ou plus.

Mais on constate également des écarts marqués au sein d'un même type de ménage: parmi les ménages d'une personne de moins de 65 ans, ceux du quintile supérieur disposaient de 8028 francs par mois en moyenne, soit d'un revenu plus de quatre fois plus élevé que celui des ménages du quintile inférieur (1706 francs).

Le revenu brut des ménages se compose pour trois quarts du revenu du travail

Le revenu du travail a contribué en moyenne pour 73,9% au revenu brut du ménage, ce qui en a fait la composante principale en 2022 également. Deuxième source de revenus, les rentes et les transferts sociaux représentaient 20,7% du revenu brut.

Pour une grande partie des ménages, les revenus de la fortune n'ont joué qu'un rôle secondaire en 2022 également (4,4% en moyenne du revenu brut). Leur part dans le revenu brut n'a dépassé 4,4% que pour un ménage sur sept.

Les transferts monétaires provenant d'autres ménages privés (comme les pensions alimentaires) ont contribué en moyenne pour 1,0% au revenu brut. Dans les ménages monoparentaux, ces transferts équivalaient à plus de 10% du revenu brut.

Les dépenses obligatoires absorbent 30,5% du revenu brut

Les dépenses obligatoires se sont montées en moyenne à 3025 francs par mois en 2022, soit 30,5% du revenu brut. Les impôts représentaient le poste le plus important: ils équivalaient en moyenne à 1206 francs par mois, soit à 12,2% du revenu brut.

Font également partie des dépenses obligatoires les cotisations aux assurances sociales (10,3% du revenu brut en 2022) telles que l'AVS et les cotisations à la caisse de pensions, les primes de l'assurance-maladie obligatoire (6,6%) et les transferts monétaires à d'autres ménages (1,3%).

Que reste-t-il?

En 2022, les ménages ont consacré en moyenne 4949 francs par mois ou 49,8% de leur revenu brut aux dépenses de consommation, soit un peu plus que l'année précédente. La consommation a ainsi retrouvé son niveau d'avant la pandémie de COVID-19. Après avoir couvert toutes les dépenses obligatoires, il restait en moyenne aux ménages privés 1546 francs par mois à épargner, soit 15,6% de leur revenu brut.

Reste qu'en 2022 également, tous les ménages n'ont pas été en mesure de se constituer une épargne: les ménages des classes de revenus les plus basses (moins de 4723 francs de revenu brut), par exemple, ont souvent dépensé plus d'argent qu'ils n'en ont gagné. Ce constat s'explique notamment par la part relativement importante de ménages de personnes à la retraite (64%) dans cette catégorie de revenus, qui financent une partie de leurs dépenses en puisant dans leur fortune.

Remarques sur la précision des estimateurs

Les estimateurs qui se basent sur des échantillons aléatoires sont soumis à une dispersion aléatoire. Cette dispersion peut être élevée s'il s'agit de revenus ou de dépenses sporadiques (comme l'achat d'un motocycle) ou de montants très variables (comme les dépenses de santé). Elle se mesure à l'aide du coefficient de variation. Exprimé en pour-cent, ce dernier correspond au rapport entre l'écart-type et la moyenne.

Les estimateurs ont été classés comme suit:

- a: très bon, coefficient de variation < 1%,
 - b: bon, coefficient de variation 1% et < 2%,
 - c: moyen, coefficient de variation 2% et < 5%,
 - d: suffisant, coefficient de variation 5% et < 10%,
 - e: mauvais, coefficient de variation 10%.
-

Taille de l'échantillon et exploitation par catégorie de ménages

La taille de l'échantillon annuel de l'enquête sur le budget des ménages (3301 ménages en 2022) ne permet pas d'obtenir des résultats suffisamment précis pour les groupes de population les plus petits. Le concept de l'enquête permet cependant de cumuler plusieurs années consécutives afin d'augmenter la taille de l'échantillon et par conséquent la qualité des résultats. Les résultats d'échantillons cumulés sont en général publiés tous les trois ans. Les deux échantillons les plus récents font toutefois exception: la structure du budget des ménages ayant partiellement changé du fait des restrictions liées à la pandémie de COVID-19, les tableaux standard de l'enquête sur le budget des ménages présentent les résultats cumulés sur deux années uniquement, soit 2020 et 2021, qui portent sur 6868 ménages. De même, l'échantillon précédent se base sur deux années, soit 2018 et 2019 (6676 ménages).

Impact de la pandémie de COVID-19 sur le budget des ménages

En raison des restrictions imposées à la vie quotidienne et à l'économie, la pandémie de COVID-19 a laissé de profondes traces dans le budget des ménages. Au deuxième et au quatrième trimestres 2020 ainsi qu'au premier trimestre 2021, les dépenses moyennes pour les sorties au cinéma et les repas dans les restaurants, cafés et bars ont nettement diminué. La pandémie de COVID-19 a en revanche eu peu d'impact sur les revenus.

Les résultats détaillés concernant l'impact de la pandémie sur le budget des ménages par trimestre sont présentés sur une page spécifique du portail statistique de l'OFS:
<https://www.experimental.bfs.admin.ch/expstat/fr/home/projets/ebm.html>

Renseignements

Fabia Ndiaye-Laini, OFS, Section Revenus, Consommation & Conditions de vie,
Tél.: +41 58 463 64 21, e-mail: fabia.ndiaye-laini@bfs.admin.ch
Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2024-0447
La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch
Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch
Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.

T1 Revenus et dépenses de l'ensemble des ménages, 2022

Nombre moyen de personnes par ménage: 2,08

Montant mensuel en francs par ménage (moyenne)
et répartition en pour cent (100%: revenu brut) [1]

Revenus du travail [2]	7 335	b	73.9%
Revenus issus d'activités salariées	6 528	c	65.8%
Revenus issus d'activités indépendantes	806	d	8.1%
Revenus de la fortune et de la location	437	e	4.4%
Revenu primaire [2]	7 772	b	78.3%
Rentes et transferts sociaux	2 059	c	20.7%
Rentes AVS/AI (premier pilier)	951	c	9.6%
Rentes de caisses de pension (deuxième pilier)	721	c	7.3%
Prestations sociales et indemnités	387	d	3.9%
Transferts monétaires reçus d'autres ménages	96	d	1.0%
Revenu brut	9 927	b	100.0%
Dépenses de transfert obligatoires	-2 893	b	-29.1%
Assurances sociales: contributions	-1 027	c	-10.3%
Impôts	-1 206	c	-12.2%
Assurance-maladie de base: primes	- 660	b	-6.6%
Transferts monétaires versés à d'autres ménages	- 133	d	-1.3%
Revenu disponible [3]	6 902	b	69.5%
Autres assurances, taxes et transferts	- 549	c	-5.5%
Assurances-maladie complémentaires: primes	- 150	c	-1.5%
Autres assurances: primes	- 155	b	-1.6%
Taxes	- 50	c	-0.5%
Dons, cadeaux offerts et invitations	- 195	c	-2.0%
Dépenses de consommation	-4 949	b	-49.8%
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	- 629	b	-6.3%
Boissons alcoolisées et tabacs	- 92	c	-0.9%
Restauration et services d'hébergement	- 540	c	-5.4%
Vêtements et chaussures	- 172	c	-1.7%
Logement et énergie	-1 374	b	-13.8%
Ameublement, équipement et entretien du ménage	- 207	c	-2.1%
Dépenses de santé	- 221	c	-2.2%
Transports	- 761	c	-7.7%
Communications	- 163	b	-1.6%
Loisirs et culture	- 484	c	-4.9%
Autres biens et services	- 307	c	-3.1%
Revenus sporadiques [4]	142	d	1.4%
Épargne	1 546	c	15.6%

Qualité des estimateurs:

- a Très bon: coefficient de variation < 1%.
- b Bon: coefficient de variation de $\geq 1\%$ à < 2%.
- c Moyen: coefficient de variation de $\geq 2\%$ à < 5%.
- d Suffisant: coefficient de variation de $\geq 5\%$ à < 10%.
- e Mauvais: coefficient de variation de $\geq 10\%$.

[1] Les chiffres étant arrondis, il se peut que les montants inscrits s'écartent légèrement des totaux.

[2] Avec les cotisations des employés aux assurances sociales, mais sans celles des employeurs.

[3] Cette notion du revenu disponible n'est pas compatible avec celle utilisée dans les comptes nationaux.

[4] Les revenus sporadiques (cadeaux reçus, ventes et remboursements) ne sont pas pris en compte dans le calcul du revenu brut.